

MON INTIME CONVICTION

Tariq Ramadan

Editions : **PRESSE DU CHATELET**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Note de l'auteur

Comme je l'ai démontré de façon très claire, (voir, entre autres, mon livre : Tarik Ramadan : *Un imposteur du 21^{ème} siècle*) et sans l'ombre d'une contestation sérieuse, Mr Tarik Ramadan est un opportuniste et un arriviste.

Ce qui, ma foi, ne me choque pas plus que cela lorsqu'on connaît la nature de l'homme.

Cependant, j'avais la ferme conviction que lorsqu'il s'agissait de religion, de Dieu, du, des prophètes, du Message, de la foi, l'homme était un peu plus honnête... scrupuleux... Eh bien, non...

Tarik à lui seul m'a démontré que non... pas du tout...

Dieu ou pas, lorsqu'on est moisi de l'intérieur, on l'est, et cela en dépit de tout et de tous.

Ainsi, j'ai intégré dans ma pensée, dans ma vision, dans ma vie au quotidien, qu'on pouvait être homme et démon à la fois, être humain et satanique à la fois...comme d'autres sont d'honorables pères de famille et violeurs ou tueurs en série à la fois.

D'honorables et exemplaires travailleurs et pédophiles à la fois...

Mais... quand même, qu'est-ce qui peut bien motiver un homme si vil soit-il, à ainsi, trahir le Message et le Messenger ?

A ainsi, trahir des centaines, peut être même des milliers d'hommes et de femmes ?

A ainsi vendre son âme au diable...et pour quel prix !

Sincèrement, et réellement, je l'ignore.

Ce que je sais, c'est qu'il n'y a pire voleur que celui qui vole Dieu à travers Son Message.

Je sais aussi, qu'il n'existe pas pire ordure sur cette terre que celui, qui, pour accéder à la notoriété et gagner quelques misérables Euros, trahit Ce Dieu de la Miséricorde, et, qui par conséquent, sans aucun scrupule, piétine le sang des hommes et femmes ayant sacrifié leurs vies et leurs libertés pour le seul visage de Dieu Le Très Haut le très Miséricordieux.

J'ai croisé dans ma vie, bien des hommes et des femmes, qui ne partageaient pas ma vision de la vie, ne partageaient pas ma croyance. Ainsi, j'ai eu à parler avec des voleurs, des dealers, des prostituées, des athées, des idolâtres, des chrétiens, des juifs, des braqueurs et même des criminels souvent repentis... etc.

Et j'affirme de façon absolue, que j'ai plus de compassion pour ces gens, tous ces gens, que pour les énergumènes comme Tarik.

En effet, je suis absolument convaincu, que ces gens, tous ces gens, sont défendables, ont quelque chose de bon en eux, et que Le Jour du Jugement dernier, un espoir de miséricorde n'est pas exclu.

Je veux dire par là, qu'on peut plaider pour eux, des circonstances atténuantes, on peut plaider pour eux, La Miséricorde de Dieu.

Dire qu'ils ne savaient pas, dire qu'ils ont croisé la mauvaise personne au mauvais moment, dire qu'ils ont perdu espoir, dire qu'ils ont agi sous un coup de folie, dire que la dureté de la vie l'a emporté sur la loi et la morale etc.

Mais je ne peux en aucun cas croire, intégrer dans ma croyance, que des gens comme Tarik, qui ont passé leur existence à mentir et à égarer nombre de gens novices et crédules, qui ont passé leur vie à manipuler les gens, et cela, pour leur seule et unique gloire, qui ont passé leur vie à dénaturer la vérité, peuvent bénéficier d'un jugement clément...jamais !

Même si je sais que La Miséricorde de Dieu est immense... mais quand même...dans ce cas, à qui les portes du Paradis seront interdites... !

Il a construit sa vie, son avenir, rempli son compte en banque, grâce au mensonge, à la manipulation, au vice, à la tromperie, à la filouterie, et c'est pourquoi il finira d'une façon ou d'une autre, non pas dans le registre des gagnants, mais des perdants.

Dans l'absolu, je me dis, continue ton job satanique Tarik, car en réalité, tu vas là où tu dois aller et crois moi, je n'ai pas du tout envie de t'accompagner !

Alors, continue ce que tu as commencé, car le temps t'est compté.

Profite avant que ne vienne Celui qui va s'occuper de ton cas et du cas de tous tes semblables.

Ainsi, est mon intime conviction à moi aussi...

Metmati Mâamar

Vous dites à la page 17 à 18 de votre livre, je cite :

Oui, il existe des Textes (un verset, donc des traditions prophétiques) qui se réfèrent au fait de frapper son épouse ; je les cite puisque ce sont les textes que les musulmans lisent et citent.

Voici quelles sont les interprétations qui ont été proposées, des plus littéralistes – qui justifient le fait de frapper son épouse au nom du Coran – aux plus réformistes – qui lisent ce verset à la lumière du message global, et qui contextualisent le verset et les traditions prophétiques en tenant également compte de leur chronologie.

A la lumière de ces interprétations et en considérant l'exemple du Prophète qui n'a jamais frappé une femme, j'affirme que la violence conjugale est contraire aux enseignements islamiques et que l'on doit condamner ces agissements.

Réponse :

Bien évidemment, ces propos ont pour seul et unique but, de s'attirer l'amitié des non musulmans, plus exactement, l'amitié des medias. Ainsi, à travers ces propos, on comprend fort bien que Mr Tarik est tout a fait « modéré » et donc fréquentable.

Cela, on l'a bien compris.

Pour s'attirer l'amitié ou plus exactement, les micros et les caméras, il n'hésite pas à mentir aux musulmans et donc, à les égarer. Mais aussi, à mentir sur Dieu et son Messager. Car c'est bien de cela, en définitive, qu'il s'agit.

Tout d'abord, nous allons constater que Tarik dit une connerie lorsqu'il affirme, je cite : « *en considérant l'exemple du Prophète qui n'a jamais frappé une femme* », en ajoutant je cite : « *j'affirme que la violence conjugale est contraire aux enseignements islamiques et que l'on doit condamner ces agissements* ».

Ce qui est parfaitement faux ! La preuve la voici : 1044- « Aïcha dit : *Ne voulez-vous pas que je vous parle de moi et l'une de ses nuits (de tour à rôle) chez moi, le prophète (A.B.S), s'est tourné (dans le lit) a ôté son habit et ses chaussures, en déployant le premier sur le bord du matelas et les secondes tout près de mes pieds puis il s'est couché. Ensuite, dès qu'il eut pensé que je me suis endormi, il a doucement repris son habit, s'est chaussé, puis, ouvrant la porte, il est sorti en fermant doucement celle-ci. Alors, je me suis couvert la tête par ma chemise, je me suis volée, et je me suis enveloppée de mon habit puis je me suis mise en route derrière lui (le prophète) jusqu'a Al-Baqi' où je l'ai vu se tenir debout très longtemps avant de lever à trois reprises ses deux mains. Ensuite, en le voyant rebrousser chemin, j'ai remarqué vite ; en le voyant se dépêcher, je me suis dépêchée ; puis ; en le voyant se mettre à courir, je me suis mise à courir. Enfin, arrivant avant lui, je me suis couchée. Alors, à son entrée, il m'a demandé : "Qu'as tu, Ô Aïcha ? Pourquoi te montres-tu à moi ainsi haletante avec le ventre relevé ?" Je lui ai répondu : "Rien du tout". Il reprit : "Tu dois m'en informer, sinon, ce serait Allah qui va m'en informer". Je lui en ai informé en lui disant : "Ô Messager d'Allah, que mon père et ma mère soient*

consacrés pour toi", puis, lorsque j'ai répondu positivement à sa question. "Est-ce que tu étais cette personne que je viens de voir en face de moi là-bas ?", **il m'a violemment tapée sur la poitrine à me faire souffrir**, en me demandant : "Est-ce-que tu as cru que Allah et son Messager pourraient être injustes envers toi ?" (**Sahih Mouslim page 410**)

Constatons, que lorsque Tarik dit, je cite de nouveau : « ***en considérant l'exemple du Prophète qui n'a jamais frappé une femme*** » ***il dit une connerie ce qui bien sûr peut arriver a tout le monde !*** Il dit une ânerie !

La question que l'on doit se poser, est, si oui ou non, Tarik avait le souci de savoir ce qui est juste ou pas ? Dans la mesure, ou on sait, que ces propos, tous ces propos, lorsqu'il touche des problèmes qui peuvent remettre en question sa notoriété et sa reconnaissance aux yeux des mécréants, Tarik devient un véritable menteur.

Plus menteur qu'un voyou ou un dealer, en tous cas plus habile.

Puisque son combat étant de faire triompher son nom et rien que son nom !

Je poursuis.

Il nous dit, je cite : « ***A la lumière de ces interprétations et en considérant l'exemple du Prophète qui n'a jamais frappé une femme, j'affirme que la violence conjugale est contraire aux enseignements islamiques et que l'on doit condamner ces agissements*** ».

Nous avons, précédemment, vu que cela était faux. Néanmoins, partons du principe que le prophète n'aurait jamais tapé une de ses épouses. Cela rendrait-il pour autant caduque la parole de Dieu ? « ***Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand!*** » (4 :34).

Bien sur que non ! Bien évidemment que non ! Car le verset en question est bien un verset révélé et non abrogé. Cela veut donc dire qu'il doit être appliqué.

De plus, il faut savoir que l'explication du verset en question, est donnée de la même façon par tous les exégètes du Coran. A savoir, corriger par des coups bien sur modéré.

A présent, nous avons un opportuniste qui vient nous dire des âneries et cela uniquement, pour s'attirer les sympathies des non musulmans. Plus précisément, les journalistes.

Comment peut-on ainsi mentir et manipuler les gens novices et crédules sans aucune retenue ?!

Au nom de sa gloire, Tarik a dépassé toute les limites, outrepassé toute les règles et violé tous les principes.

Vous dites à la page 77 de votre livre, je cite :

« Sur le plan théorique autant que pratique, on peut dénombrer un certain nombre de principes établis qui sont autant d'acquis pour aujourd'hui et pour l'avenir. Il s'est agi d'abord de remettre en cause la traditionnelle et ancienne catégorisation binaire du monde qui séparait « la maison de l'islam » (dâr al-islâm) de « la maison de la guerre » (dâr al-harb).

A l'exception de quelques groupes littéralistes, traditionalistes ou politisés, plus aucun savant de référence ni aucune organisation de poids n'utilise ces concepts. On parle désormais de « maison du contrat » (dâr al-'abd ou dâr al-'aqd), de « maison de la paix » (dâr al-sulh), ou encore de « maison de la prédiction » (dâr ad-da'wa). J'ai proposé le concept de la « maison du témoignage » (dâr ash-shahâda). »

Réponse :

Ce que nous explique Tarik, est que : *seuls les groupes littéralistes, traditionalistes ou politisés, utilisent encore ce concept de mots à savoir* : « maison de l'islam » (dâr al-islâm) et « la maison de la guerre » (dâr al-harb). Et que, a contrario, les gens « cultivés » et « savants » comme lui, utilisent d'autres termes, comme par exemple : « (dâr al-'abd ou dâr al-'aqd), et « maison de la paix » (dâr al-sulh), ou encore « maison de la prédiction » (dâr ad-da'wa). Ainsi que son nouveau concept de « maison du témoignage » (dâr ash-shahâda) » !!

Fin de citation.

Constatons, que Tarik taxe souvent, pour conforter son point de vue, les autres, de *littéralistes* ! C'est ce qu'il a écrit entre autres, dans le texte précédent.

En réalité, les **littéralistes** ne sont autres, que le prophète, ainsi, que ses compagnons et tous les gens de science et de foi. En effet, on pourra constater, que la position de ces « littéralistes » est tout à fait conforme a la vérité, et qu'en réalité, Tarik et ses semblables, ne sont qu'une bande de menteurs sans scrupules.

Puisque lorsqu'on analyse la position ou les propos qu'on attribue à ces « littéralistes », on se rend compte qu'ils ne font que dire la vérité et rien que la vérité.

Revenons au texte.

Tarik nous dit, que seuls les littéralistes utilisent encore ces termes, or, ces termes ont toujours été utilisés ainsi, car ils sont conformes à la loi. Et que nul ne peut venir les changer ou les modifier. Nul sauf bien sûr, Tarik qui ne suit que ses passions et ses intérêts.

Car au nom de qui, de quoi, on vient aujourd'hui nous dire que ces termes ne sont plus valables et qu'il faudra les changer ?!

Bien évidemment, il ne s'agit que de manipulation. La loi établie demeurera telle quelle, et ce n'est pas une bande d'opportunistes qui pourra changer les choses. Il faut savoir et comprendre, que ce que nous dit Tarik revient exactement pareil à dire, par exemple, que la loi du talion, ou la peine du voleur, etc., sont obsolètes et qu'il faudra les revoir. Cela est exactement la même chose.

Ce qui a été établi et reconnu, ne peut plus être modifié moins encore, changé, car le législateur, en l'occurrence, le prophète est mort.

Bien sûr, on pourra nous dire ; mais ce n'est ni Dieu ni son prophète qui ont utilisé ces termes ?

En effet, néanmoins, ce qu'il faut savoir, est que ces termes reflètent avec exactitude la volonté de la loi établie par Dieu et son prophète.

Venir nous dire ensuite, qu'il faut revoir ces termes revient tout simplement à nous dire, qu'il faudrait revoir la loi Etablie par Dieu et son prophète !

Vous dites à la page 86 de votre livre, je cite :

Ainsi, toutes les lois qui protègent la vie et la dignité humaines promeuvent la justice et l'égalité, imposent le respect de la nature, etc., sont ma shari'a appliquée dans ma société même si celle-ci n'est pas majoritairement musulmane ou que ces lois n'ont pas été pensées et produites par des savants musulmans ».

Réponse :

Ah, le fameux double langage !

Tarik nous dit, je cite : « *toutes les lois qui protègent la vie et la dignité humaines promeuvent la justice et l'égalité, imposent le respect de la nature, etc., sont ma shari'a* » ah ces beau l'amour...

Mais bien sûr, Mr Ramadan, bien sûr... mais ce que vous ne dites pas, est que la légalité coranique n'est pas forcément la même chez les mécréants et dans les autres systèmes de loi ! Et vous le savez pertinemment, mais vous ne le dites pas !

Vous dites : « *Les lois qui protègent la vie...* » Oui, très bien, mais que dit le Coran sur les peines capitales, que dit le Coran sur les lois concernant la vie des mécréants, des gens du livre, que dit le prophète sur la vie des apostats, des homos... etc.... !

Vous parlez de « *la dignité humaine* », mais que dit justement le Coran et la Sunna sur ce même sujet... ?

Vous parlez de lois qui « *promeuvent la justice et l'égalité* ». Mais quel rapport y-a-t-il concrètement entre la justice Coranique et la justice des hommes ?!

Que dit le Coran sur l'égalité ? L'égalité, par exemple entre le musulman et le non musulman !

Alors, Mr Ramadan, croyez moi, avec ces propos, vous ne réussirez qu'à duper les ignorants et les novices, mais sûrement pas les gens avisés !

En définitive, voilà un exemple parfait du double langage.

Vous dites à la page 146 de votre livre, je cite :

...Le fait de ne pas partager les opinions et les actions des homosexuels, quant à leur sexualité, ne m'empêche pas de respecter ce qu'ils sont. C'est d'ailleurs ce que chacun d'entre nous doit attendre de ses semblables : Le respect de l'être, même s'il existe un désaccord sur la croyance et/ou le comportement.

Réponse :

Bien sûr, Mr Ramadan, vous respectez ce qu'Allah a clairement condamné !

Vous respectez ce que le prophète a maudit...!

Bien sûr, Mr Ramadan... bien sur...

Vous dites à la page 146 de votre livre, je cite :

Si j'ai des réserves sur le mariage homosexuel ou sur l'adoption d'enfants par des couples homosexuels, je n'hésite pas à lutter contre les discours et les mesures homophobes dont ces derniers pourraient être les victimes et à m'engager à leurs côtés dans toutes les causes communes. »

Réponse :

Oui ! Vous avez bien lu ! Tarik nous dit bien, je cite : « Si j'ai des réserves sur le mariage homosexuel ». Il a des réserves...!

Alors, qu'on sait comment Dieu a puni le peuple de Sodome et Gomorrhe et que le prophète a dit, entre autres, *que la malédiction soit sur celui qui commet le péché du peuple de Loth*, à présent, cet énergumène vient nous dire qu'il a des réserves... !

Et c'est le même qui vient nous parler d'islam et nous expliquer que sa lecture des textes est conforme !

Ce texte se passe de tout commentaire !

Cet individu ne cesse de contredire le Livre et se moque ouvertement du prophète et des musulmans, et pour cause, il continue à être applaudi !